

## Descriptif de module

**Domaine** : Economie et Services  
**Filière** : Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi et/ou Droit économique, à plein temps et à temps partiel  
**Orientation/axe** : Métier

### 1. Intitulé de module

### Option secondaire

2026-2027

**Code** : 5504-5.07

#### Type de formation :

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

#### Niveau :

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres

#### Caractéristique pour filière Economie d'entreprise :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise

#### Caractéristique pour filière Droit économique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Droit économique

#### Type :

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres :

#### Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autres :

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

#### Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

#### Droit économique :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études à temps partiel

- Pas de prérequis  
 Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux

Les notions de gouvernance, de transparence et de conflit d'intérêts jouent un rôle de plus en plus grand dans les entreprises publiques et privées. La définition concrète de ces concepts et les outils pour les mettre en place comportent toujours en arrière-plan la problématique du risque de fraude et de ses conséquences. La gestion des risques représente un enjeu fondamental pour les entreprises.

Le présent cours a pour but d'offrir aux étudiant(e)s les outils nécessaires pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de la criminalité économique ainsi que de la cybercriminalité, et ce, pour mettre en œuvre des mesures préventives dans l'entreprise, mais aussi dans leur vie quotidienne.

A la fin de l'option, l'étudiant-e sera capable de :

- comprendre en quoi consistent la criminalité économique, la cybercriminalité et leurs manifestations,
- définir les différents types de comportements relevant de la criminalité économique et de la cybercriminalité,
- comprendre les principales normes pénales en matière de criminalité économique et de cybercriminalité,
- décrire les principales situations de criminalité économique et de cybercriminalité,
- procéder à l'identification des principales techniques d'investigation et les utiliser dans le cadre d'une enquête qui se déroulera en temps réel,
- se livrer à l'analyse des principales caractéristiques de la délinquance d'entreprise et proposer des moyens de prévention,
- expliquer et appliquer les principes de la gestion du risque aux fraudes touchant les entreprises,
- acquérir des notions de base en sécurité informatique,
- reconnaître les principales formes de cybercriminalité qui visent les entreprises,
- comprendre le fonctionnement de certaines cyberattaques,
- adopter des comportements cybersécuritaires.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Contenu possible en fonction de l'actualité :

- Introduction, définition, cadre général
- Causes et modes opératoires
- Détournement d'actifs
- Investigation
- Gestion déloyale
- Faux dans les titres
- Abus de confiance
- Escroquerie
- Corruption
- Infractions informatiques
- Responsabilité pénale de l'entreprise
- Blanchiment d'argent et financement du terrorisme
- Organisation criminelle
- Gestion et analyse du risque de fraude
- L'humain facteur clé de la lutte contre la criminalité économique
- Notions de base d'informatique
- Phénomènes cybercriminels et auteurs
- Outils des hackers
- Failles de sécurité

Forme :

L'enseignement sera illustré par de nombreux exemples tirés de la réalité et la conduite d'une investigation en entreprise qui se déroulera en temps réel.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par **un travail individuel réalisé en classe (30% de la note finale) et un travail de groupe (70% de la note finale)** dont les déroulements seront expliqués dans des directives séparées.

### Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prônant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquiesce pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

### Règle(s) de validation :

Note du travail individuel (30%) et note du travail de groupe (70%), résultat arrondi au 1/10 de point.

**Critères de réussite :**

N >= 4.0 :	Module acquis
3.5 <= N < 4.0 (Fx) :	Remédiation du module
N < 3.5 :	Répétition du module

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
  - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée.
- Pas de remédiation pour
  - les travaux de semestre individuels ou de groupe
  - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
  - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
  - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
  - les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

## 8. Remarques

**Attention : cette option secondaire n'est pas accessible aux étudiant-e-s en Business Law qui suivent l'Option principale « Lutte contre la criminalité économique ».**

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

## 9. Bibliographie

Chaque intervenant-e livre la bibliographie relative à son cours.

## 10. Enseignants

- Renaud Zbinden, Adjoint scientifique à l'ILCE
- Olivier Beaudet-Labrecque, Professeur ordinaire HES

Nom du responsable de module : Renaud Zbinden

Descriptif validé le xx août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc